



Reconversions cdd en cdi plus indemnités

Par **dlia**, le **05/01/2008** à **14:56**

Bonjour, j'espère que je pourrais être éclairée sur les démarches à effectuer concernant mon affaire. Alors je vous explique je vais essayer d'être brève et claire car c'est assez compliqué. De 1999 à 2005 j'ai travaillé pour une grande entreprise du service public. Le problème c'est que ce n'était que par cdd, au moins une vingtaine et certains d'entre eux n'avaient qu'une durée de 2, 3 jours d'autre 3 à 6 mois. La plupart du temps ces contrats étaient renouvelés sans respecter le délai minimum entre chaque. Pour certains, je n'ai signé le contrat que 15 jours après le début de mon embauche. D'autres ne sont même pas signés par un représentant de cette entreprise. Il est même arrivé une fois que je ne reçoive pas de contrat. Une fois suite à un trop perçu suite à une erreur de leur part, pour obtenir leur remboursement ils m'ont fait des fiches de paie à 0 c'est à dire que je n'étais pas payé. Et encore de nombreuses irrégularités sont présentes dans mes contrats... suite à tout ça j'ai obtenu un rdv avec des représentants de cette société, suite à ce rdv j'ai reçu un courrier qui stipule que je suis entrée dans un processus d'intégration suite à ces nombreux contrats qui favorisent la précarité... Autrement dit, il me dit que je bénéficierai d'un cdi mais qu'aucune date ni aucun délai ne pouvait m'être donné. Ce courrier date de 2005. Je voulais donc savoir si j'étais en droit de les poursuivre. De demander un cdi et des dommages intérêts. Mais surtout vers qui me tourner pour obtenir de l'aide et les démarches que je dois faire. Sachant qu'à ce jour je n'ai toujours pas trouvé d'emploi stable ce qui m'empêche d'avoir un logement et une vie tout simplement... Merci d'avance pour les éventuels conseils que vous pourrez m'apporter.